DROIT DES PARTICULIERS

Successions internationales : délimiter l'assiette, appliquer les conventions et imputer

La liquidation civile est arrêtée mais la facture fiscale reste entière. Le domicile du défunt celui des héritiers et la situation des biens commandent l'étendue de l'imposition en France. Des conventions bilatérales existent mais elles ne couvrent ni tous les pays ni tous les biens et l'imputation de l'impôt acquitté à l'étranger suppose des justificatifs précis. Cette journée porte sur la seule fiscalité et suppose la dévolution civile connue. Le participant délimite l'assiette imposable en France, applique les conventions lorsqu'elles existent, impute l'impôt payé à l'étranger puis prépare la déclaration ainsi que les obligations déclaratives liées aux avoirs détenus hors de France.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 985 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires fiscalistes avocats et conseillers en gestion de patrimoine chargés du traitement fiscal des successions internationales.

PRÉREQUIS
Maîtrise de la fiscalité des successions en droit interne

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Délimiter l'assiette imposable en France selon le domicile et la situation des biens
- Appliquer une convention fiscale en matière de succession lorsqu'elle existe
- Imputer l'impôt acquitté à l'étranger et réunir les justificatifs exigés
- Traiter le cas des trusts et des structures étrangères détenant des biens
- Préparer la déclaration de succession et les obligations liées aux avoirs étrangers

03 Programme détaillé

M1 Assiette imposable en France

- Déterminer ce qui est taxé ici
- Critères de rattachement tenant au défunt et aux héritiers
- Situation des biens meubles et des biens immeubles
- Biens détenus par l'intermédiaire de sociétés
- Exonérations et abattements applicables
- Cas pratique : Les participants déterminent l'étendue de l'imposition française dans trois configurations familiales.

M2 Conventions et double imposition

- Éviter de payer deux fois
- Recherche et lecture de la convention applicable
- Répartition du droit d'imposer entre les États
- Imputation de l'impôt acquitté à l'étranger
- Justificatifs à réunir et difficultés de preuve
- Traitement des situations non couvertes par une convention
- Atelier : Chaque groupe chiffre l'impôt dû en France après imputation de l'impôt payé à l'étranger.

M3 Structures étrangères et déclaration

- Boucler le dossier
- Traitement fiscal des trusts et des fondations
- Contrats d'assurance vie souscrits à l'étranger
- Obligations déclaratives relatives aux comptes et contrats étrangers
- Dépôt de la déclaration de succession et modalités de paiement
- Traitement des régularisations
- Mise en situation : Les participants préparent la déclaration d'une succession comportant un trust et des avoirs étrangers.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 985 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr